

Société « HEXABYTE »



**ÉTATS FINANCIERS ARRÊTÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2017**

**MESSIEURS LES ACTIONNAIRES
DE LA SOCIÉTÉ « HEXABYTE »****OBJET : RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES****Exercice clos le 31 décembre 2017.**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes de la société « Hexabyte », et en application de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales, nous avons relevé les conventions et opérations ci-après indiquées.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers.

Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre directeur général nous a tenus informés des opérations suivantes conclues au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2017 :

- Des opérations d'achats réalisées auprès de la filiale HEXA TRADE détaillées comme suit:

Libellés	Montant
Solde au 31/12/2016	202 133
Achats 2017	461 659
Avoir 2017	0
Paiements 2017	1 214 893
Solde au 31/12/2017	- 551 101

- Des opérations de ventes réalisées à la filiale HEXA TRADE détaillées comme suit:

Libellés	Montant
Solde au 31/12/2016	330 036
Ventes 2017	
Avoir 2017	
Encaissements 2017	0
Solde au 31/12/2017	330 036

- La filiale HEXA TRADE a facturé un montant de 272 800 Dinars à la société Mère Hexabyte au titre de charges communes affectées au prorata du chiffre d'affaires.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

La société Hexabyte a accordé une avance de 130 Mille Dinars à sa Filiale Hexabyte Africa domiciliée au Cote d'Ivoire. Le solde de cette avance est de 62 Mille Dinars au 31/12/2017. Cette avance n'est pas rémunérée.

III. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et les engagements envers le Directeur Général tels que visés à l'article 200 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

Unité en Dinars Tunisien

	Salaire Brut de l'exercice	Passif au 31/12/2017
Avantages à court terme	112 391	14 364
Avantages postérieurs à l'emploi		
Autres avantages à long terme		
Indemnités de fin de contrat de travail		
Paiements en actions		
Total	112 391	14 364

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et 475 code des sociétés commerciales.

Tunis, le 28 Mars 2018

Auditing, Advisory, Assistance & Accounting

Mr. Wadi TRABELSI



**MESSIEURS LES ACTIONNAIRES
DE LA SOCIÉTÉ « HEXABYTE »****OBJET : RAPPORT GENERAL SUR LES ÉTATS FINANCIERS ARRÊTES AU 31
DÉCEMBRE 2017.**

Messieurs les actionnaires de la société Hexabyte

I- Rapport sur l'audit des états financiers**Opinion**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société Hexabyte qui comprennent le bilan au 31 Décembre 2017, l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font apparaître un total du bilan de 13 788 264 DT et un bénéfice net de 1 198 349 DT.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2017, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traités dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue une question clé d'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

Contrôle fiscal

La société Hexabyte a fait l'objet de deux contrôles fiscaux. L'élément majeur de ses contrôles est la remise en cause de l'avantage de déduction des bénéfices de l'assiette imposable au titre des investissements réalisés dans des zones de développement régional.

La société Hexabyte n'ayant pas accepté la position de l'administration fiscale, a intenté des

actions en justice pour défendre ses intérêts. Les affaires contentieuses sont pendantes.

Au 31 décembre 2017, et au vu des jugements prononcés, la société a maintenu les provisions pour risque constituées de l'ordre de 366 Mille Dinars correspondant au montant en principal de la première taxation.

Compte tenu de l'exposition de la société au risque fiscal dont l'estimation obéit à des critères quantitatifs et qualitatifs nécessitant un niveau de jugement élevé, nous avons considéré l'évaluation des provisions au titre de ce risque comme un point clé dans notre audit.

Notre approche

Nous avons, à partir d'entretiens avec la direction et de l'examen des procédures de contrôle mises en place par la société, pris connaissance de la méthode d'évaluation du risque de contrepartie et la constatation des provisions nécessaires compte tenu des garanties obtenues. La méthode de classification des engagements de la société repose principalement sur l'antériorité de la créance.

Nos travaux ont consisté à :

- Rapprocher la situation des engagements aux données comptables ;
- Apprécier la pertinence de la méthodologie retenue par la société par rapport aux règles édictées par la Banque Centrale de Tunisie ;
- Apprécier la fiabilité du système de classification des créances, de couverture des risques et de réservation des produits ;
- Vérifier la prise en compte de certains critères qualitatifs issus des opérations réalisées et du comportement de la relation durant l'exercice ;
- Examiner les garanties retenues pour le calcul des provisions et apprécier leurs valeurs, eu égard aux règles édictées et aux méthodes adoptées ;
- Vérifier que les ajustements proposés ont été pris en compte par la société.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts

d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation.
- Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les

éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport d'audit, sauf si la loi ou la réglementation n'en interdit la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer un point dans notre rapport d'audit parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II- Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience, incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

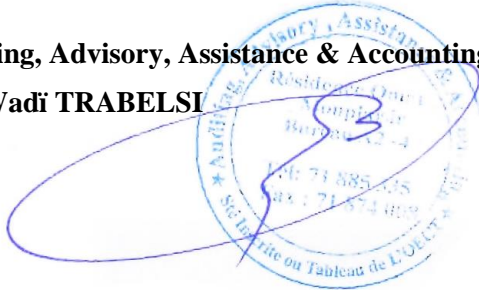
La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur

Tunis, le 28 Mars 2018

Auditing, Advisory, Assistance & Accounting

Mr. Wadi TRABELSI



LES ÉTATS FINANCIERS ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2017

BILAN ACTIFS

Actifs	NOTES	31/12/2017	31/12/2016
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		884 228	883 308
Moins : Amortissements Incorporelles		- 878 853	- 828 582
Immobilisations incorporelles nettes	2-1	5 375	54 726
Immobilisations corporelles		7 394 148	7 060 710
Moins : Amortissements corpo		- 6 155 213	- 5 703 349
Immobilisations corporelles nettes	2-2	1 238 935	1 357 361
Immobilisations financières		163 118	123 423
Moins : Provisions Immobilisations Financières		-	-
Immobilisations financières nettes	2-3	163 118	123 423
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES		1 407 428	1 535 510
Autres actifs non courants	2-4	-	1
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		1 407 428	1 535 511
ACTIFS COURANTS			
Stocks		807 650	1 558 166
Moins : Provisions Stocks		- 128 617	- 100 260
Stocks nets	2-5	679 033	1 457 906
Clients et comptes rattachés		2 691 637	1 756 641
Moins : Provisions Clients		- 466 816	- 399 680
Clients nets	2-6	2 224 821	1 356 962
Autres actifs courants		1 927 497	1 261 273
Moins : Provisions AAC		- 32 027	- 32 027
Autres actifs courants nets	2-7	1 895 470	1 229 245
Placements et autres actifs financiers		2 112 460	1 451 663
Liquidités et équivalents de liquidités	2-8	5 504 798	4 794 237
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		12 416 582	10 290 013
TOTAL DES ACTIFS		13 824 010	11 825 524

BILAN PASSIFS

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	NOTES	31/12/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		2 083 334	2 083 334
Autres capitaux propres		3 581 176	3 932 260
Réserves légales		208 333	208 333
Résultats reportés		1 549 894	1 131 937
Résultats en instance d'affectation		-	-
Total des capitaux propres avant résultat		7 422 737	7 355 864
Résultat de l'exercice		1 198 349	1 013 592
Total des capitaux propres avant affectation	3-1	8 621 086	8 369 457
PASSIFS			
Passifs non courants			
Emprunts	3-2	-	-
Autres passifs financiers		-	-
Provisions		365 779	365 779
Total des passifs non courants		365 779	365 779
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	3-3	2 949 016	1 539 051
Autres passifs courants	3-4	1 888 128	1 551 238
Concours bancaires et autres passifs financiers	3-5	-	-
Total des passifs courants		4 837 144	3 090 288
Total des passifs		5 202 923	3 456 068
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		13 824 010	11 825 524

ETAT DE RESULTAT

DÉSIGNATION	NOTES	31/12/2017	31/12/2016
PRODUITS D'EXPLOITATION	4-1		
Revenus		7 503 806	7 085 187
Autres produits d'exploitation		-	-
Total des produits d'exploitation		7 503 806	7 085 187
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variations stocks produits finis et encours		-750515	328 110
Achats d'approvisionnements consommés	4-2	- 3 010 958	- 3 908 930
Charges de personnel	4-3	- 1 456 697	- 1 301 017
Dotations aux amortissements et provisions	4-4	- 725 376	- 766 983
Autres charges d'exploitation	4-5	- 660 641	- 607 633
Total des charges d'exploitation		- 6 604 188	- 6 256 453
Résultat d'exploitation		899 618	828 734
Charges financières nettes	4-6	- 63 744	- 33 677
Produits de placements	4-7	484 420	372 933
Autres gains ordinaires	4-8	10 196	13 194
Autres pertes ordinaires		-	-
Résultat des activités ordinaires avant impôt		1 330 490	1 181 185
Impôt sur les bénéfices		- 132 140	- 121 886
Résultat des activités ordinaires après impôt		1 198 349	1 059 299
Eléments extraordinaires		-	- 45 707
Résultat net de l'exercice		1 198 349	1 013 592
Effets des modifications comptables		-	-
Résultat après modifications comptables		1 198 349	1 013 592

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

DESIGNATION	NOTES	31/12/2017	31/12/2016
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net de l'exercice		1 198 349	1 013 592
Ajustements pour :			
* Amortissements et provisions		597 629	771 376
* Retraitement de charges antérieures			
* Variations des :			
- Stocks		750 515	- 328 110
- Créances		- 934 995	- 132 423
- Autres Actifs		- 666 225	- 297 500
- Fournisseurs et autres dettes		1 746 856	- 124 459
* Résorption subventions		-	-
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		2 692 130	902 476
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décassements / acquisition d'immob. corpor. et incorpor.		- 334 357	- 771 836
Encaissements / cessions d'immob.corpor.et incorpor.			
Décassements / acquisition d'immobilisations financières		- 39 695	7 040
Encaissements / cessions d'immobilisations financières		-	-
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		- 374 052	-764 496
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes payés		- 595 636	- 729 167
Encaissements provenant des opérations sur le capital		- 351 084	- 279 372
Encaissement provenant des opérations sur les placements		- 660 797	544 197
Décassement provenant des opérations sur les emprunts		- -	7 594
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		-1 607 517	- 471 935
Variation de trésorerie		710 561	- 334 255
Trésorerie au début de l'exercice		4 794 237	5 128 492
Trésorerie à la fin de l'exercice		5 504 798	4 794 237

ÉTAT DES SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

DÉSIGNATION	31/12/2017	31/12/2016
Revenus	7 503 806	7 085 187
Production	7 503 806	7 085 187
Achats consommés	- 3761 474	- 3 580 820
Autres charges externes	- 660 641	- 607 633
Valeur ajoutée brute	3 081 692	2 896 734
Charges de personnel	- 1 456 697	- 1 301 017
Impôt et taxes		
EBITDA	1 624 994	1 595 717
Charges financières nettes	- 63 744	- 33 677
Produits de placement	484 420	372 933
Dotations aux amortissements	- 606 224	- 692 887
Dotations aux Provisions	- 119 153	- 74 096
Reprise sur provisions clients		
Autres pertes ordinaires	-	-
Autres gains ordinaires	10 196	13 194
Impôt sur les sociétés	- 132 140	- 121 886
Éléments extraordinaires	0	- 45 707
Résultat de l'exercice	1 198 349	1 013 592

1. NOTES D'ORDRE GENERAL

1-1. PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ

La société « HEXABYTE » est une société anonyme, qui a pour objet social :

- D'assurer la fourniture de services à valeur ajoutée des télécommunications de type Internet ;
- D'assurer la conception, la production et la commercialisation de tous logiciels matériels et équipements informatiques.

Et elle peut, généralement, effectuer toutes opérations commerciales, financières industrielles, mobilières ou immobilières et de représentation se rattachant, directement ou indirectement, aux objets ci-dessus ou à tout autre objet similaire ou connexe.

1-2. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers de la société « HEXABYTE », arrêtés au 31 décembre 2016, sont établis en respect des caractéristiques qualitatives que doit revêtir l'information financière.

* *Le bilan* fournit l'information sur la situation financière de la société et particulièrement sur les ressources économiques qu'elle contrôle ainsi que sur les obligations et les effets des transactions, événements et circonstances susceptibles de modifier les ressources et les obligations. Les éléments inclus dans le bilan sont les actifs, les capitaux propres et les passifs.

La présentation des actifs et des passifs dans le corps du bilan fait ressortir la distinction entre éléments courants et éléments non courants.

* *L'état de résultat* fournit les renseignements sur la performance de la société.

La méthode de présentation retenue est celle autorisée qui consiste à classer les produits et les charges en fonction de leur nature.

En effet, la présentation en fonction de la provenance et de la nature des produits et des charges est autorisée pour tenir compte de la culture comptable en vigueur.

* *L'état de flux de trésorerie* renseigne sur la manière avec laquelle la société a obtenu et dépensé des liquidités à travers ses activités d'exploitation, de financement et d'investissement et à travers d'autres facteurs affectant sa liquidité et sa solvabilité.

Les flux de trésorerie sont présentés en utilisant la méthode indirecte (méthode autorisée) qui consiste à fournir des informations sur les principales catégories de rentrées et de sorties de fonds.

* *Les notes aux états financiers* comprennent les informations détaillant et analysant les montants figurant au bilan, à l'état de résultat et à l'état des flux de trésorerie ainsi que les informations supplémentaires utiles aux utilisateurs. Elles comprennent les informations dont la publication est requise par les normes tunisiennes et d'autres informations qui sont de nature à favoriser la pertinence.

1-3. RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES

Les états financiers de la société « HEXABYTE », arrêtés au 31 décembre 2016, sont établis et présentés en respect des recommandations des normes comptables tunisiennes en vigueur.

Aucune divergence significative n'existe entre les normes comptables tunisiennes et les principes comptables retenus par la société pour l'élaboration de ces états.

1-4. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

1-4-1 Référentiel d'élaboration des états financiers

Pour l'élaboration de ses états financiers, la société a retenu comme base d'évaluation le modèle comptable reposant sur le **coût historique**.

1-4-2 Méthodes comptables pertinentes

Les principales méthodes comptables utilisées par la société « HEXABYTE » sont les suivantes :

LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles qui sont inscrites à l'actif du bilan sont celles qui répondent aux critères de classement établis par la norme comptable n°05.

Elles sont évaluées à leurs coûts d'acquisition. Sont inclus dans ces coûts, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les autres frais directs engagés pour mettre le bien à l'état et à l'endroit où il se trouve.

Les taux d'amortissement se présentent comme suit :

Rubrique	Taux d'amortissement
Matériel informatique	33%
Matériel de transport	20%
AAI	10%
MMB	10%
Construction	5%

Il est à noter que les dépenses d'aménagements et d'agencements couvrent principalement les différents points de ventes directes de la société. Ces points de ventes font généralement l'objet de contrat de location renouvelable chaque année par tacite reconduction. Vu que notre stratégie est de maintenir notre positionnement géographique, et nous n'avons pas l'intention d'arrêter ces contrats, nous avons opté à un amortissement sur 10 ans.

AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les autres actifs non courants comportent les frais préliminaires dont la réalisation est attendue au cours des exercices ultérieurs. Les méthodes de classement et de comptabilisation desdits frais sont conformes aux recommandations de la norme comptable n° 10.

MÉTHODE D'ESTIMATION DES PROVISIONS DES COMPTES CLIENTS

Les clients qui font l'objet d'action en justice sont provisionnés à 100%. Pour les clients ordinaires la provision est étudiée au cas par cas.

MÉTHODE D'ESTIMATION DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Sur la base des informations actuellement disponibles, le principe de cut off au niveau des ventes réalisées durant un exercice donnée est appliqué suivant une estimation des charges restant à engager sur les contrats en cours rapportées aux charges d'exploitation de l'année en cours. Ce taux est appliqué sur les ventes des abonnements ADSL de l'année en cours.

LES PRODUITS D'EXPLOITATION

Ils sont constitués exclusivement des revenus de la société provenant des activités qui s'inscrivent dans le cadre de son exploitation centrale ou principale. Notamment les ristournes sur redevances reçues de Tunisie Télécom par rapport aux communications des clients.

Par ailleurs, étant donné qu'une grande partie des abonnements ADSL s'étalent sur deux périodes comptables, la société applique le principe de périodicité sur la base d'une estimation des revenus des périodes non courues suivant le pourcentage des charge restant à engager sur les périodes non courues à la date d'inventaire rapportées aux charges d'exploitation de l'exercice.

1-5. FAITS MARQUANTS

1-5-1 Redressement fiscal

Au cours de l'exercice 2009, la société a été soumise à une vérification fiscale approfondie couvrant les exercices 2005, 2006, 2007 et 2008. Cette vérification a abouti à une taxation d'office en juillet 2012, pour un montant global de 524 Mille Dinars dont 366 Mille Dinars en principal.

La société, n'a pas accepté ce redressement. En effet, la raison de ce redressement est la remise en cause de l'avantage d'un investissement dans une zone de développement régionale. Ainsi, la société est entrain de défendre son dossier devant le tribunal de première instance de Tunis.

Par ailleurs, et suite à la recommandation du Conseil du Marché Financier "CMF", la société a décidé de provisionner le montant en principal de la taxation soit 366 Mille Dinars.

En date du 20/11/2015, la société a fait l'objet d'une deuxième taxation d'office pour les mêmes motifs que la première couvrant la période 2009-2012 totalisant un montant en principal et intérêt de 654 Mille Dinars. Cette taxation a été annulée par décision du tribunal de première instance de Béja en Février 2017

1-6. ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS

La société n'a pas enregistré des événements postérieurs à la clôture de l'exercice 2017 qui suscitent une attention particulière.

2. NOTES RELATIVES À L'ACTIF

2-1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Le solde net des immobilisations incorporelles s'élève au 31/12/2017 à 5 375 Dinars. Le détail se présente comme suit :

	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Immobilisations incorporelles	884 228	883 308	920
Logiciels	884 228	883 308	920
Logiciels en cours	-	-	-
Moins : Amortissements Incorp	-878 853	-828 582	-50 271
Amortissements Logiciels	-878 853	-828 582	-50 271
Total général	5 375	54 726	-49 351

2-2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Le solde net des immobilisations corporelles s'élève au 31/12/2017 à 1 238 935 Dinars contre 1 357 361 Dinars au 31/12/2016. Le détail se présente comme suit :

	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Immobilisations corporelles	7 394 148	7 060 710	333 438
AAI	392 754	381 725	11 029
Constructions	443 417	443 417	0
Équipements de bureaux	189 887	184 324	5 563
Matériels de transport	719 420	660 119	59 301
Matériels industriels	9 882	9 882	0
Matériels Informatiques	5 638 787	5 381 242	257 545
Moins : Amortissements corpo	-6 155 213	-5 703 349	-451 864
Amortissements AAI	-233 707	-203 648	-30 059
Amortissements constructions	-188 537	-156 027	-32 510
Amortissements Matériels de Transport	-479 522	-454 621	-24 901
Amortissements Matériels Industriels	-6 674	-5 743	-931
Amortissements Matériels informatiques	-5 121 936	-4 772 899	-349 037
Amortissements équipements de bureaux	-124 837	-110 411	-14 426
Provisions immobilisations	0	0	0
Total général	1 238 935	1 357 361	-118 426

2-3. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les immobilisations financières de la société « HEXABYTE » sont essentiellement composées, de titre de participation, pour une valeur de 163 118 Dinars.

	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Immobilisations financières	163 118	123 423	39 695
Titre de participation	102 638	102 638	0
Cautions & dépôts	60 480	20 785	39 695
Total général	163 118	123 423	39 695

La société Hexabyte a créé au cours de l'année 2013 une société de commerce de produit informatique et de télécommunication « HexaTrade Company » d'un capital de cent mille dinars dont elle détient 9 999 titres au nominal de 10 dinars chacun.

En 2014 la société Hexabyte s'est installée au Cote d'Ivoire à travers sa filiale HEXABYTE AFRICA.

2-4. AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Ce poste se présente au 31/12/2017, un solde nul.

2-5. STOCKS

Cette rubrique présente au 31/12/2017, un solde débiteur net de 679 033 Dinars contre 1 457 906 Dinars à l'issue de l'exercice précédent et elle se détaille comme suit :

	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Stocks	807 650	1 558 166	-750 516
Stocks	807 650	1 558 166	-750 516
Moins : Provisions Stocks	-128 617	-100 260	-28 357
Provisions stocks	-128 617	-100 260	-28 357
Total général	679 033	1 457 906	-778 873

2-6. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Cette rubrique présente au 31/12/2017, un solde débiteur net de 2 224 821 Dinars contre 1 356 962 Dinars à l'issue de l'exercice précédent et elle se détaille comme suit :

	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Clients et comptes rattachés	2 691 637	1 756 641	934 996
Clients	2 650 837	1 715 841	934 996
Clients douteux	40800	40800	0
Moins : Provisions Clients	-466 816	-399 680	-67 136
Provisions des comptes clients	-466 816	-399 680	-67 136
Total général	2 224 821	1 356 962	867 859

Le rapprochement des bases comptables et extracomptables des comptes clients a été clôturé au début de l'exercice 2013. L'écart résiduel entre les deux bases a été intégralement provisionné.

2-7. AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants de la société « HEXABYTE » s'élèvent au 31/12/2017, à 1 895 471 Dinars contre 1 229 245 Dinars au 31/12/2016. Ils se présentent comme suit :

	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Autres actifs courants	1 927 498	1 261 273	666 225
Charges constatées d'avances	40 619	169 768	-129 149
Produit à recevoir (*)	297 223	265 281	31 942
Créditeurs divers (**)	424 640	363 730	60 910
Débiteurs Divers	0	6 685	-6 685
États impôts et taxes	58 127	3 805	54 322
Fournisseurs avances et acomptes	927 256	259 420	667 836
Prêt personnels	29 666	39 175	-9 509
TVA	58 509	0	58 509
Avances aux Filiales	62 288	130 008	-67 720
Avance aux personnels	29 170	23 401	5 769
Moins : Provisions AAC	-32 027	-32 027	-
Provisions des comptes tiers	-32 027	-32 027	-
Total général	1 895 471	1 229 245	666 226

(*) Ce sont principalement des produits de placement bancaires à recevoir

(**) Ce sont les avances payées au titre du redressement fiscal dans l'attente de la décision des instances judiciaires sur l'affaire. Ces avances ont été payées pour profiter en cas d'éventuel jugement contre la société, de l'amnistie des pénalités de retard.

2-8. LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS

Cette rubrique comporte, au 31/12/2017, un solde de 5 504 798 Dinars contre 4 794 237 Dinars à l'issue de l'exercice précédent. Elle se détaille comme suit :

	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Liquidités et équivalents de liquidités	5 504 798	4 794 237	710 561
Banques	804 713	603 592	201 121
Caisse	49 515	49 520	-5
CCP	5 971	7 660	-1 689
Chèques à encaisser	81 544	116 546	-35 002
Placements Bon de trésor	4 550 000	4 000 000	550 000
Compte de régularisation	12 033	16 912	-4 879
Traites	1022		1 022
Total général	5 504 798	4 794 237	710 561

3. NOTES RELATIVES AUX CAPITAUX PROPRES ET AUX PASSIFS

3-1. CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres de la société « HEXABYTE » totalisent au 31/12/2017 un montant de 8 621 086 Dinars contre 8 369 457 Dinars à l'issue de l'exercice précédent. Ils se détaillent comme ci-dessous :

	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Capitaux Propres	7 422 737	7 355 864	66 873
Capital social	2 083 334	2 083 334	0
Autres capitaux propres	3 581 176	3 932 260	-351 084
Réserves légales	208 333	208 333	0
Résultats reportés	1 549 894	1 131 937	417 957
Total général	7 422 737	7 355 864	66 873

En effet, le résultat net par action au 31 décembre 2017 passe à 0,575 dt contre 0,487 dt au 31 décembre 2016.

Le tableau des variations des capitaux propres ce détaille comme suit

	Capital social	Réserves Légales	Primes d'émission	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Soldes au 31/12/2015	2 083 334	208 333	4 166 670	44 962	794 599	1 066 505	8 364 403
Affectation du Résultat					1 066 505	-1 066 505	0
Résultats de la période						1 013 592	1 013 592
Augmentation du capital							
Dividendes					-729 167		-729 167
Actions propres				-279 372			-279 372
Soldes au 31/12/2016	2 083 334	208 333	4 166 670	-234 410	1 131 937	1 013 592	8 369 457
Affectation du Résultat					1 013 592	-1 013 592	0
Résultats de la période						1 198 349	1 198 349
Augmentation du capital							
Dividendes					- 595 636		-595 636
Actions propres				- 351 084			-351 084
Soldes au 31/12/2017	2 083 334	208 333	4 166 670	-585 494	1 549 894	1 198 349	8 621 086

3-2. PROVISION POUR RISQUES

Ce poste totalise au 31/12/2017, un montant 365 779 Dinars.

Libellés	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Provisions pour risques & charges	365 779	365 779	-
Total général	365 779	365 779	-

Cette provision représente 100% du risque fiscal notifié par l'administration durant le mois de 06/2012 (avant intérêt et pénalités). En effet, l'AGO du 23/05/2012 a décidé de constituer une provision en couverture du risque fiscal durant les exercices 2012 et 2013.

3-3. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Les fournisseurs et comptes rattachés de la société se composent des dettes locales dont le montant s'élève à 2 949 016 Dinars au 31/12/2017 contre 1 539 051 Dinars au 31/12/2016.

3- 4. AUTRES PASSIFS COURANTS

Cette rubrique présente, au 31/12/2017, un solde de 1 888 128 Dinars contre 1 551 238 Dinars à l'issue de l'exercice précédent. Elle se compose des éléments suivants :

Libellés	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Associés	-	46	- 46
Avances clients	-	-	-
Charges à payer	353 336	47 914	305 422
CNSS	49 511	52 399	- 2 888
États impôts et taxes	2 023	68 973	- 66 950
Contribution conjoncturelle 7,5%	-	45 707	- 45 707
Personnels congés à payer	54 990	31 331	23 659
Personnels rémunérations à payer	10 747	2 202	8 545
Produits constatés d'avances (*)	1 417 520	1 225 861	191 659
TVA	-	76 804	- 76 804
Total	1 888 128	1 551 238	336 890

(*) Il correspond au pourcentage des charges restant à engager durant les exercices ultérieurs sur les contrats en cours appliqué au produit de l'exercice.

3-5. CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Cette rubrique présente, au 31/12/2017, un solde nul.

4 - NOTES RELATIVES À L'ÉTAT DE RÉSULTAT

4-1. PRODUITS D'EXPLOITATION

Ces produits totalisent au 31/12/2017 un montant de 7 503 806 Dinars contre 7 085 187 Dinars au 31/12/2016.

4- 2. LES ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMÉS

Le solde du poste achats d'approvisionnement consommés s'élève, au 31/12/2017, à 3 010 958 Dinars contre 3 908 930 Dinars au 31/12/2016 et se détaille comme suit :

	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Achats d'approvisionnements consommés	3 010 958	3 908 930	-897 972
Achats d'approvisionnements	2 531 436	1 121 218	1 410 218
Achats de marchandises	281 810	2 621 930	-2 340 120
Achats d'études	75 886	60 757	15 129
Fournitures	121 826	105 025	16 801
Autres achats	-	-	-
Total général	3 010 958	3 908 930	-897 972

4- 3. CHARGES DE PERSONNEL

Le solde de ce poste s'élève, au 31/12/2017, à 1 456 697 Dinars contre 1 301 017 Dinars au 31/12/2016. Il se détaille comme suit :

	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Charges de personnel	1 456 698	1 301 017	155 680
CNSS	2 465	3 521	-1 056
Cotisations sociales	139 114	204 168	-65 054
Salaires (*)	1 309 020	1 086 698	222 322
Primes	6 099	6 630	-531
Total général	1 456 697	1 301 017	155 680

4- 4. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

Cette rubrique présente, au 31/12/2017, un solde de 725 376 Dinars contre 766 983 Dinars au 31/12/2016. Elle se détaille comme suit :

	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Dotations aux amortissements et provisions	725 376	766 983	-41 607
Dotations aux amortissements corporelles	555 952	602 960	-47 008
Dotations aux amortissements incorporelles	50 271	89 926	-39 655
Provisions sur immobilisations	0	0	0
Provisions clients	67 136	72 102	-4 966
Provisions sur autres actifs courants	23 659	0	23 659
Rep. Provisions sur autres actifs courants	0	-25 699	25 699
Provisions sur articles en stocks	28 358	27 693	665
Total général	725 376	766 983	-41 607

4- 5. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le solde de ce poste s'élève, au 31/12/2017, à 660 641 Dinars contre 607 633 Dinars au 31/12/2016. Il se détaille comme suit :

	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Autres charges d'exploitation	660 641	607 633	53 008
Assurances	12 688	12 610	78
Autres frais	4 634	4 070	564
Charges locatives	189 103	211 029	-21 926
Entretiens et réparations	38 889	43 355	-4 466
États impôts et taxes	73 701	58 790	14 911
Frais de transport & missions	49 582	60 651	-11 069
Frais postaux	19 164	20 494	-1 330
Honoraires & commissions	82 603	58 166	24 437
Publicités	128 373	82 108	46 265
Services bancaires	20 628	4 521	16 107
Télécommunications	24 832	23 536	1 296
Frais de gestion des placements	5 196	17 053	-11 857
Jetons de présence	11 250	11 250	0
Total général	660 641	607 633	53 008

4-6. CHARGES FINANCIÈRES NETTES

Le solde de ce poste s'élève, au 31/12/2017, à 63 744 Dinars contre 33 677 Dinars au 31/12/2016. Il se détaille comme suit :

	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Charges financières nettes	63 744	33 677	30 067
Charges de leasing	0	0	-
Pertes de changes	1 330	7 625	- 6295
Pertes de placements	62 414	26 052	36 362
Total général	63 744	33 677	30 067

4-7. PRODUITS DE PLACEMENTS

Le solde de ce poste s'élève, au 31/12/2017, à 484 420 Dinars contre 372 933 Dinars au 31/12/2016. Il se détaille comme suit :

	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Produits de placements	484 420	372 933	111 487
Produits de placements	484 420	372 933	111 487
Total général	484 420	372 933	111 487

4-8. AUTRES GAINS ORDINAIRES

Le solde de ce poste s'élève, au 31/12/2017, à 10 196 Dinars.

5- NOTES RELATIVES À L'ÉTAT

DES FLUX DE TRÉSORERIES

DÉSIGNATION	31/12/2017	Observations
Résultat net de l'exercice	1 198 349	
Ajustements pour :		
* Amortissements et provisions	597 629	Total dotations aux amortissements et aux provisions
* Variations des :		
- Stocks	750 515	Variation du BFR
- Créances	- 934 995	Variation du BFR
- Autres Actifs	- 666 225	Variation du BFR ajusté des frais préliminaires
- Fournisseurs et autres dettes	1 746 856	Variation du BFR
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	2 692 130	
Décassements / acquisition d'immob. corpor. et incorpor.	- 334 357	Variation des investissements ajustés des sorties en VB
Décassements / acquisition d'immobilisations financières	- 39 695	Variation des cautions données et de la nouvelle participation
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	- 374 052	
Dividendes payés	- 595 636	Dividendes distribués en 2017
Encaissements provenant des opérations sur le placement	- 660 797	Placements bancaires
Encaissements provenant des opérations sur le capital	- 351 084	Opérations sur le capital- Actions propres
Décaissement provenant des opérations sur les emprunts	-	Remboursement leasing
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	- 1 607 517	
Variation de trésorerie	710 561	
Trésorerie au début de l'exercice	4 794 237	
Trésorerie à la fin de l'exercice	5 504 798	

6 NOTES SUR LES PARTIES LIÉES

6-1. RÉMUNÉRATIONS DES DIRIGEANTS

Les rémunérations perçues par le Directeur Général au titre de l'exercice 2017 se détaillent comme suit :

	Salaire Brut de l'exercice	Passif au 31/12/2017
Avantages à court terme	112 391	14 364
Avantages postérieurs à l'emploi		
Autres avantages à long terme		
Paiements en actions		
Total	112 391	14 364

6-2. OPERATIONS AVEC D'AUTRES PARTIES LIÉES

Durant l'exercice 2017, « Hexabyte » n'a pas réalisé un chiffre d'affaires avec la société « E-serve » (le DG de la société « Hexabyte » est un actionnaire au niveau de « E-serve »).

Au 31/12/2017, le solde de la société « E-serve » se présente comme suit :

Libellés	Montant
Solde au 31/12/2016	2 376
Ventes 2017	0
Avoir 2017	0
Reclassement	0
Solde au 31/12/2017	2 376

Opération d'achats auprès de "Hexatrade"

Libellés	Montant
Solde au 31/12/2016	202 133
Achats 2017	461 659
Avoir 2017	0
Paiements 2017	-1 214 893
Solde au 31/12/2017	-551 101

Opération de ventes à "Hexatrade"

Libellés	Montant
Solde au 31/12/2016	330 036
Ventes 2017	0
Avoir 2017	
Encaissements 2017	330 036
Solde au 31/12/2017	0

7 NOTES ENGAGEMENTS HORS BILAN

7-1. CAUTIONS

Les engagements hors bilan recensés par « Hexabyte » au 31 Décembre 2017 se présentent comme suit :

NATURE	31/12/2017	31/12/2016	Variation
CAUTIONS PROVISOIRES	0	0	0
CAUTIONS DÉFINITIVES	6 200	6 200	0
Total	6 200	6 200	0